

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Convocation en date du : 17/09/2025
Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents ou représentés : 14
Nbre de membres ayant pris part au vote : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le Vingt Quatre Septembre à Vingt Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire d'Orcières.

Étaient présents : Mme GERVAIS Marie-Françoise, M. GIRAUD-MARCELLIN Gérard, M. GIRAUD-MOINE Lionel, M. GIRAUD-TELME Michel, M. HAUWILLER Julien, Mme PRIMAULT Florence, M. REY Gérard, Mme RICOU Claude, M. RICOU Patrick, M. RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, M. SARRAZIN Bruno.

Absents représentés :

Mme Martine GIRAUD-MOINE (représentée par Mr Patrick RICOU)
Mme REBOUL Fanny (représenté par Mme Marie-François GERVAIS)

Absents excusés : Mr. BOUTON Jean-François,

Absents :

Secrétaire de séance : Mr Julien HAUWILLER

2025.085 Porté à connaissance du rapport d'activités 2024, relatif au contrat de concession des services publics d'eau potable et d'assainissement

Monsieur le maire présente les rapports d'activités concernant les contrats de concession de l'eau potable et d'assainissement.

Ces documents ont été envoyés par voie électronique à tous les membres du conseil municipal.

Un exemplaire est tenu à disposition en mairie en versions papier et numérique. Ledit rapport est annexé à la présente délibération.

Après discussion,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Prend acte** des rapports d'activités du délégataire pour les services d'eau potable et d'assainissement ci-annexé pour l'année 2024.

Le Maire
Patrick RICOU